



FIBRE CIMENT

FIBRE MONOFILAMENTAIRES DE RENFORT POUR BÉTONS ET MORTIERS



PRÉSENTATION

FIBRE CIMENT est une fibre de renfort en polypropylène monofilamentaire, spécialement conçue pour renforcer les bétons, mortiers et enduits. Elle est disponible en fibres blanches de 12 mm, conditionnées en poches pré-dosées pour garantir un dosage précis et une utilisation simplifiée. Cette fibre permet de remplacer les treillis anti-fissuration et d'améliorer la cohésion et la résistance des matériaux cimentaires.

APPLICATION

- Béton de dallage et béton à forte pente : dallages de locaux d'habitation, terrasses, courts de tennis, trottoirs, etc.
- Béton préfabriqué : tuyaux, pavés, dalles, bordures, regards, etc.
- Enduit : enduits de dégrossi, de parement, redressage de vieux murs, enduit projeté, crépissage.
- Mortier de réparation : solins, profilage d'angle, faïtières, etc.

MODE D'EMPLOI

Préparation du mélange :

- Introduire les fibres dans le malaxeur en même temps que les agrégats (sable + ciment) avant d'ajouter l'eau.
- Malaxer à sec pendant 1 à 2 minutes pour assurer une répartition homogène des fibres.
- Ajouter l'eau et poursuivre le malaxage pendant encore 1 à 2 minutes.
- Pour optimiser l'ouvrabilité et la qualité du mélange, ajouter : TECH FLUID.

Dosage recommandé :

- 70 g pour 1 sac de 35 kg de ciment.
- 900 g pour 1 m³ de béton ou mortier.

Conditionnements disponibles :

- Sachet de 70 g .
- Carton de 20 kg, livré avec un verre doseur.



AVANTAGES

- Augmente significativement les résistances mécaniques des bétons et enduits.
- Élimine le risque de faïençage et réduit le phénomène de fluage.
- Permet d'appliquer une charge plus importante lors du redressage de murs.
- Diminue la perméabilité et améliore la résistance aux cycles gel/dégel.
- Économique : réduit le coût de main-d'œuvre et le temps de mise en œuvre.
- Un malaxage prolongé ne provoque pas la formation d'agglomérats.
- Dispersion homogène dans la masse, assurant une efficacité maximale.
- Non corrosif, insensible aux agents chimiques minéraux et aux acides.
- Élimine le besoin de treillis anti-fissuration, simplifiant l'application.
- Améliore la finition des éléments préfabriqués.

SECURITÉ D'EMPLOI

- FIBRE CIMENT ne remplace pas les armatures métalliques structurales.
- Pour remplacer un grillage d'enduit, veiller à respecter les points d'ancrage tous les 40 cm avec des fixations inoxydables.
- Les travaux de dallage, chape et enduit doivent être conformes aux DTU en vigueur.
- Entreposer les fibres à l'abri de l'humidité pour éviter toute altération de leur qualité.

Les renseignements fournis par la présente Fiche Technique sont donnés de bonne foi, à titre indicatif. Ils ne sauraient en aucun cas induire une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité lors de l'utilisation de nos produits. Cette Fiche Technique annule et remplace toutes les versions antérieures. TECH 3 CHIMIE se réserve le droit d'apporter toute modification à ses produits et à cette fiche technique sans avis préalable. Notre clientèle voudra bien s'assurer, avant toute mise en œuvre, que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente qui prendrait en compte des données techniques nouvelles.



SAS TECH 3 CHIMIE
1 rue du fourvet 63410 PAUGNAT - TEL 06 29 83 30 91
SIREN 944 070 440 RCS CLERMONT FERRAND Code APE 4675Z
@tech3-chimie.fr